

Questionnaire en vue d'adoption d'un chat de l'association ACROmainville

Ce questionnaire est destiné à faire votre connaissance, vous aider dans votre préparation à l'adoption d'un chat et vous fournir matière à réflexion.

Notre éventuelle entrevue à votre domicile nous permettra d'échanger de façon constructive, de répondre à vos questions et préciser certains points.

Une adoption est un acte réfléchi et responsable, une adoption bien préparée est une adoption réussie.

➤ **Nom /Prénom :**

➤ **Date de naissance :**

➤ **Adresse :**

➤ **Téléphone :**

➤ **Vous habitez :** Appartement Maison de ville Maison avec jardin Autre

En appartement, vos fenêtres et ou balcon sont ils déjà sécurisés pour éviter le risque de chute ?
si oui comment ? (Filet, moustiquaires, cadre amovible, ...)

➤ En appartement, quel étage ? :

➤ **Taille du logement en m2 :**

➤ Avez-vous déjà eu un chat, si oui quand ?

➤ Nombre d'adultes dans le foyer :

➤ Nombre d'enfants et âges :

➤ Tous les membres du foyer sont-ils d'accord pour l'accueil d'un animal ? :

➤ Un des membres de la famille souffre-t-il d'allergie ? :

Suite Questionnaire de Pré-Adoption

- Combien possédez-vous d'animaux ? :
- Sont-ils stérilisés ? :
- Lorsque vous vous absentez (weekends, vacances) que faites-vous de vos animaux ? :
.....
- Pour son accueil, pouvez-vous séparer le chat de vos autres animaux ? :
- Où se situera-t-il dans le logement ?
- Quels aménagements avez-vous prévus pour l'arrivée de votre futur compagnon ? :
.....
- En cas de changement de situation familiale ou autres (allergie, séparation, chômage, maladie), avez-vous songé à la personne qui gardera le chat ?
- Etes vous informé des précautions à prendre en cas de grossesse si la future mère n'est pas immunisée contre la toxoplasmose ?

Si vous souhaitez réserver un chat avant qu'il soit prêt pour l'adoption, vous devrez verser **50 euros** qui seront déduits des frais d'adoption mais non remboursables en cas de désistement.

Vous autorisez un membre de l'association à effectuer une visite de votre logement préalable à l'adoption ainsi qu'une visite post adoption. Une visite du chat dans sa famille d'accueil sera organisée.

Si vous confirmez votre souhait d'adopter, vous devrez remplir 7 jours avant l'adoption, le certificat d'engagement et de connaissance pour l'adoption du chat conformément au décret n°2022-1012 du 18 juillet 2022 relatif à la protection des animaux de compagnie contre la maltraitance animale.

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire. Nous souhaitons pouvoir en parler ensemble pour que l'adoption soit réussie pour tous !